



Une affaire de sensibilisation et de motivation

La Bourse d'échanges de produits agricoles en Afrique (Agricultural Commodity Exchange for Africa, ACE) a beaucoup progressé depuis sa création en 2005 et développe maintenant son action autour de trois axes : la facilitation des échanges, la mise en œuvre d'un système de récépissés d'entrepôt et la diffusion des informations sur les marchés.

Kristian Schach Moller est directeur général d'ACE. Son travail consiste à organiser des groupes de producteurs, à former et renforcer les coopératives et les ONG, à créer des systèmes de commercialisation structurés, à concevoir des systèmes d'information de marché et à promouvoir la création de récépissés d'entrepôt.

L'ACE a connu des difficultés. Quels étaient les obstacles rencontrés et comment y avez-vous fait face ?

Le principal obstacle était le stockage. C'est l'Association nationale des petits producteurs agricoles du Malawi qui a démarré l'ACE, mais elle ne disposait d'aucun espace de stockage et n'a pas réussi à obtenir l'accès aux installations gouvernementales. Le secteur privé, quant à lui, a déclaré n'avoir aucune capacité excédentaire disponible.

En 2011, Farmers World, un gros opérateur privé du Malawi, a reçu une subvention du gouvernement hollandais pour construire des silos avec la condition qu'ils soient accessibles à des tiers. Farmers World a alors sollicité l'ACE pour envoyer des dépositaires aux silos. D'autres opérateurs se sont rapidement joints et c'est ainsi que nous avons réussi à impliquer le secteur privé dans le système des récépissés d'entrepôt. Celui-ci se développe depuis 2011 et constitue de loin l'activité la plus importante de l'ACE à l'heure actuelle.

Quels sont les volumes traités par l'ACE ?

Notre meilleure année a été 2011 avec 35 000 tonnes, essentiellement du maïs mais aussi du soja et des pois, ainsi que quelques denrées transformées. L'embargo sur les exportations l'an dernier a fait chuter nos volumes à 21 000 tonnes, mais 2013 se présente beaucoup mieux.

Rétrospectivement, diriez-vous que l'ACE était l'instrument qu'il fallait mettre en place ?

2005 n'était sans doute pas la bonne année pour démarrer. Mais, durant les cinq premières années, nous avons fait un grand effort de sensibilisation, en expliquant ce qu'était le système.

Existe-t-il des alternatives aux bourses de marchandises ?

Un marché dynamique impliquant de nombreux acheteurs n'a pas besoin d'une bourse de marchandises car la concurrence est vive. En Afrique, toutefois, il existe traditionnellement une poignée de gros traders qui achètent tout à bas prix juste après la récolte puis attendent pour la revendre. Mais c'est en train de changer.

Lorsque les prix sont volatils les agriculteurs ont vraiment besoin

d'une solution alternative à la vente juste après la récolte et donc d'une bourse de marchandises.

Pourquoi existe-t-il si peu de bourses en Afrique et aucune en Afrique francophone ?

L'une des raisons pourrait être que les investisseurs qui s'engagent dans l'agriculture pour en retirer des profits se contentent d'acheter plutôt que d'investir dans une bourse de marchandises. La motivation doit donc provenir d'une autre source : gouvernement, organisation d'agriculteurs ou de traders, ou investissement social.

Quel est l'élément moteur à l'origine d'une bourse de marchandises ?

Ce peut être un gouvernement qui désire introduire une nouvelle entité dans le marché, permettant aux agriculteurs d'obtenir des informations, des contrats et des services. Cela peut aussi être une organisation d'agriculteurs ou de négociants mais celles-ci sont traditionnellement très faibles en Afrique. Ainsi lorsque vous avez un bailleur de fonds qui vient et dit "Créons une bourse de marchandises", il faut qu'il y ait une organisation capable d'en assurer le démarrage. ■